



Problème lors de la réception d'un appartement

Par **mikagaill85**, le **23/06/2008** à **22:48**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dont la remise des clés a eu lieu le 14.06 dernier.

Lors de cette réception, la décoration de la douche ne correspond pas à celle choisie lors de l'achat de l'appartement (la faïence n'est pas la bonne).

Le constructeur reconnaît son erreur et propose en compensation un geste commercial : un sèche serviette.

J'estime que cela n'est pas suffisant.

Que puis-je faire pour faire valoir mes droits ?

Merci